

## AVIS PUBLICS



## Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**  
**PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION,**  
**DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION DE**  
**L'IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 174 742**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, que :

Lors de la séance ordinaire tenue à huis clos suivant les directives du gouvernement du Québec, le 12 avril 2021, le conseil municipal a adopté le premier projet de résolution numéro 2021-04-111 portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation de l'immeuble situé sur le lot 4 174 742 (530 rue Sainte-Anne).

Cette résolution a pour objet de permettre le réaménagement du bâtiment, sans agrandissement, afin d'autoriser 14 logements, malgré les dispositions du règlement de zonage et outre les usages actuellement autorisés dans la zone 136-CR, limitant le nombre de logements à 4 dans un bâtiment.

Le demandeur veut, par ce projet, faire la location de logements dans l'immeuble situé sur le lot 4 174 742.

En raison de la situation entourant la pandémie de la COVID-19, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade a privilégié une assemblée de consultation à huis clos qui aura lieu le **10 mai 2021, à 18 h 55**, au centre récréatif Jean-Guy Houle, situé au 151, rue Gamelin, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Au cours de cette assemblée, la mairesse expliquera ce projet.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ce projet par écrit. Tout commentaire pourra être adressé par écrit (200, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade QC G0X 2J0) ou par courriel à l'adresse dg@sadlp.ca, avant 16 h, le 10 mai 2021.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles à l'approbation référendaire.

Ce projet de résolution peut être consulté au bureau de la municipalité durant les heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 27 avril 2021.

Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier

1019280421



## Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**  
**ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENTS**  
**MODIFIANT**  
**LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME ET**  
**LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Aux personnes intéressées par les projets de règlements sur le plan d'urbanisme et de zonage.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, que le conseil municipal a adopté lors d'une séance ordinaire tenue à huis clos suivant les directives du gouvernement du Québec, le 12 avril 2021, les projets de règlements suivants :

**Premier projet de règlement numéro 2021-415**  
**modifiant le règlement de zonage**

L'objet du projet de règlement a pour but de modifier l'article 6.6 du règlement afin de permettre, l'aménagement de potager dans les zones « Résidentielle ».

**Projet de règlement numéro 2021-412**  
**modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme**

L'objet du projet de règlement a pour but de modifier les limites de l'affectation résidentielle en intégrant une partie de la zone de réserve située en retrait de la rue Monseigneur Lafèche.

**Premier projet de règlement numéro 2021-413**  
**modifiant le règlement de zonage**

L'objet du projet de règlement a pour but d'assurer la concordance à une modification du plan d'urbanisme en changeant les limites des zones 157-R et 153-ZR.

En raison de la situation entourant la pandémie de la COVID-19, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade a privilégié une assemblée de consultation à huis clos qui aura lieu le 10 mai 2021, à compter de 18 h 40, au centre récréatif Jean-Guy Houle, situé au 151 rue Gamelin, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Au cours de cette assemblée, la mairesse expliquera les projets de règlements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces projets par écrit. Tout commentaire pourra être adressé par écrit (200, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade QC G0X 2J0) ou par courriel à l'adresse dg@sadlp.ca, avant 16 h, le 10 mai 2021.

Les projets de règlements numéro 2021-412 Règlement modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme et numéro 2021-413 Règlement modifiant le règlement de zonage contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 2021-415 Règlement modifiant le règlement de zonage ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de la municipalité durant les heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 27 avril 2021.

Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier

1019280421

**AVIS PUBLIC  
AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER**

Le présent AVIS est donné par la Municipalité régionale de comté de Portneuf, personne morale de droit public, ayant ses bureaux au 185, route 138, à Cap-Santé, province de Québec, GOA 1L0, ici représentée par madame Josée Frenette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier des immeubles faisant partie du présent AVIS se tiendra le **jeudi 10 juin 2021, à 10 h**, au 185, route 138, à Cap-Santé, province de Québec, GOA 1L0, ou de toute autre façon permettant de procéder à la vente dans le respect des mesures sanitaires relatives à la situation entourant la COVID-19.

Si la situation entourant la COVID-19 permet la tenue de la vente à l'enchère en personne, ce mode de fonctionnement sera privilégié et l'enchère aura ainsi lieu au bureau de la MRC, au 185, route 138,

Cap-Santé (Québec) GOA 1L0, le 10 juin 2021 à 10 h.

Dans le cas contraire, et aux fins de se conformer à l'arrêté ministériel 2021-009 et/ou toutes autres mesures entourant la COVID-19 fixées par décret, arrêté ou autrement, l'enchère se tiendra en mode virtuel.

Il appartient aux personnes intéressées à participer au processus de vente de communiquer avec Mme Véronique Lille au 418 285-3744, poste 108, ou par courriel à [veronique.lille@mrc-portneuf.qc.ca](mailto:veronique.lille@mrc-portneuf.qc.ca), pour être tenue au courant des derniers développements entourant la COVID-19 et pour obtenir les détails quant au mode de fonctionnement retenu en fonction de la situation entourant la COVID-19.

<b>MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne</b>	
<p><b>Nom du propriétaire :</b> Robin Simard Dernière adresse connue du propriétaire : 875, rue Isidore-Garon, app. 2, Québec (Québec) G1V 3X3 Matricule : 2185-62-9891 Lot : 4 909 509 Cadastre : Cadastre du Québec</p> <p><b>Désignation :</b> Un immeuble situé sur la rue des Ronces, dans la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, connu et désigné comme étant le lot numéro 4 909 509 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.</p>	<p><b>Nom du propriétaire :</b> Les Placements Multi-Gestion inc. <b>1 639,47 \$ (1)</b> Dernière adresse connue du propriétaire : 722, rue Labbé, Lévis (Québec), G6K 0C1 Matricule : 2490-16-1637 Lot : 4 909 970 Cadastre : Cadastre du Québec</p> <p><b>Désignation :</b> Un immeuble situé sur le chemin du Loup-Cervier, dans la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, connu et désigné comme étant le lot numéro 4 909 970 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.</p>
<p style="text-align: center;"><b>MUNICIPALITÉ DE DESCHAMBAULT-GRONDINES</b></p> <p><b>Nom du propriétaire :</b> 124811 Canada inc. <b>170,37 \$ (1)</b> Dernière adresse connue du propriétaire : 41, 154<sup>e</sup> Avenue, Saint-Hippolyte (Québec) J8A 0B1 Matricule : 2171-88-6556 Lot : 3 234 925 Cadastre : Cadastre du Québec</p> <p><b>Désignation :</b> Un immeuble situé sur la rue des Geais-Bleus, dans la municipalité de Deschambault-Grondines, connu et désigné comme étant le lot numéro 3 234 925 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.</p>	<p style="text-align: center;"><b>MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBAN</b></p> <p><b>Nom du propriétaire :</b> Gilles Baril <b>5 197,01 \$ (1)</b> Dernière adresse connue du propriétaire : 11000, boulevard Lacordaire, app. 2, Montréal-Nord (Québec), H1G 4J4 Matricule : 0979-04-0434 Lot : 5 021 717 Cadastre : Cadastre du Québec</p> <p><b>Désignation :</b> Un immeuble situé au 250, rang de la Rivière-Blanche, dans la municipalité de Saint-Alban, connu et désigné comme étant le lot numéro 5 021 717 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.</p>

**1 Ce montant inclut : capital, intérêts, taxes municipales et/ou scolaires et frais de la MRC calculés au 21 avril 2021. Veuillez prendre note que des frais supplémentaires, des intérêts ainsi que les TPS et TVQ applicables peuvent s'ajouter au montant indiqué.**

**CONDITIONS POUR ENCHÉRIR :**

Si vous représentez une personne morale, en plus de nous fournir une carte d'identité avec photo, vous devrez nous fournir le nom et les coordonnées de l'entreprise, ainsi qu'une résolution vous autorisant à agir au nom de la compagnie.

Compte tenu que la vente est susceptible de procéder en mode virtuel, les représentants d'une personne morale intéressée sont invités à acheminer copie à l'avance d'une pièce d'identité conforme aux exigences précitées, de même que de la pièce justificative les autorisant à agir à l'adresse suivante : 185, route 138, Cap-Santé (Québec) GOA 1L0.

Si vous représentez une personne physique, en plus de nous fournir une carte d'identité avec photo, vous devrez nous fournir le nom et les coordonnées de la personne que vous représentez, ainsi qu'une procuration vous permettant d'agir en son nom.

Compte tenu que la vente est susceptible de procéder en mode virtuel, les personnes intéressées sont invitées à acheminer copie à l'avance d'une pièce d'identité conforme aux exigences précitées, à l'adresse suivante : 185, route 138, Cap-Santé (Québec) GOA 1L0.

**PAIEMENT (en personne) :** Paiement complet dès l'adjudication en mandat-poste, traite bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de : MRC de Portneuf.

**PAIEMENT (en mode virtuel) :** Paiement complet dès l'adjudication :

Aux fins de respecter l'exigence de paiement immédiat dans un contexte d'enchère virtuelle, les personnes intéressées à enchérir doivent acheminer au plus tard le lundi 7 juin 2021 à 16 h, un paiement sous forme de traite bancaire ou de chèque visé fait à l'ordre de : MRC de Portneuf. Le tout doit être acheminé dans une enveloppe cachetée, identifiée au nom de la personne physique ou morale désirant participer à l'enchère, et ce, à l'adresse suivante : 185, route 138, Cap-Santé (Québec) GOA 1L0.

Seule l'enveloppe du plus haut enchérisseur sera ouverte au moment de l'adjudication. Les autres enveloppes seront retournées à leur expéditeur sans être préalablement ouvertes.

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait d'un (1) an suivant la date de l'adjudication (C.M. art. 1057).

Pour information supplémentaire, veuillez contacter madame Véronique Lille au 418 285-3744, poste 108.

**DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 28<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AVRIL DE L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN.**

Josée Frenette, B.A.A., OMA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

03784210421



**Vous êtes en affaires?**

**Dites-le à tout le monde!  
Annoncez dans le Courrier de Portneuf!**

**COURRIER  
DE PORTNEUF**  
*Une équipe dynamique*

## AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la personne morale Choeur de ma rivière de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a déclaré son intention de seliquer ou de demander sa liquidation, de se dissoudre ou de demander sa dissolution. Est produite à cet effet la présente déclaration requise par les dispositions de la Loi sur la publicité légale des entreprises (RLRQ), c. P-44.1).

Denis Tremblay, président

10176280421



**Aidez les milieux humides :  
devenez un bénévole**

**Participez!**  
Composez le 1-800-665-3825 ou  
visitez [www.canards.ca/benevole](http://www.canards.ca/benevole)



Canards Illimités Canada  
La conservation des milieux humides

Agir pour la nature.



De service, de nature

Ville de Saint-Marc-des-Carières  
965, boulevard Bona-Dussault  
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0  
Tél. : 418 268-3862 Fax : 418 268-8776  
Courriel : [info@villestmarc.com](mailto:info@villestmarc.com)

## AVIS PUBLIC

### Assemblée publique de consultation Premier Projet de règlement numéro 312-35-2021

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet ci-haut mentionné :

**Avis est**, par les présentes, donné par monsieur René Alain, directeur-général/greffier-trésorier par intérim de la ville de Saint-Marc-des-Carières :

**QUE** le Conseil de ville, lors de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue le 13 avril 2021, a adopté le premier projet de règlement numéro 312-35-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin de modifier le paragraphe 4° et 5° de l'article 7.5.6.2 du règlement de zonage.

**QUE** ce premier projet de règlement, conformément à la loi et à l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens peut être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 7 jours, annoncée au préalable par avis public.

**QU'**une consultation écrite sera tenue pendant 7 jours, soit du 28 avril au 7 mai 2021 inclusivement. Toute personne intéressée pourra transmettre, pendant la période précitée, des commentaires écrits, par courriel ou par courrier.

- à l'attention de M. Théophile Guérault au [urbadev@villestmarc.com](mailto:urbadev@villestmarc.com)
- ou par la poste, au 965, Boulevard Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4A0 à l'attention de M. Théophile Guérault.

Fait à Saint-Marc-des-Carières, ce 20 avril 2021.

René Alain, dir.gén./greffier-trés. par intérim

3299280421